

Rappel : conformément aux statuts, seuls les adhérents* à jour de leur cotisation peuvent voter

Approuvez-vous :

1) la modification des statuts de l'association

Oui non Abstention

2) le rapport moral - rapport d'activité

Oui Non Abstention

3) le rapport financier

Oui Non Abstention

4) le rapport d'orientation

Oui Non Abstention

**mes coordonnées sont les suivantes :*

Nom

Prénom

mél

- Je suis adhérent de l'AFRA à jour de ma cotisation
 je joins un chèque de 20 € à l'ordre de AFRA
- Je souhaite adhérer à l'AFRA je joins un chèque de 20 €
 je complète le bulletin d'adhésion

Le bulletin de vote éventuellement accompagné des pièces utiles doit être parvenu avant le vendredi 26 Octobre 12:00 pour être retenu.

soit sous forme papier à
AFRA - chez Michel Mangonaux
50, rue de l'Europe
21121 Fontaine les Dijon

soit comme pièce jointe à un courriel adressé à
michel.mangonaux@gmail.com